

Le Buddy Programme, programme de parrainage international de l'Université Paris-Saclay, a pour objectif d'améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants et doctorants internationaux sur les campus de l'Université. Cet appel à projets vise à soutenir les composantes universitaires, les établissements-composantes, les universités membres associées, les Graduate Schools et les associations étudiantes de l'Université Paris-Saclay dans l'animation locale de ce programme.

Présentation

Le Buddy Programme de l'Université Paris-Saclay est un programme de parrainage international gratuit dédié aux étudiants internationaux nouvellement arrivés en France. Depuis 2020, 500 à 1 000 étudiants s'inscrivent chaque année, sur les campus de l'UVSQ, de l'Université Evry, de CentraleSupélec, de l'IOGS, de l'ENS Paris-Saclay, d'AgroParisTech et des composantes universitaires de l'Université Paris-Saclay.

Depuis le lancement de l'appel à projets en juin 2020, 12 projets ont été sélectionnés et ont permis de proposer aux étudiants locaux et internationaux des activités qui leur permettent de se rencontrer et d'échanger.

Le Buddy Programme vise trois objectifs :

- Faciliter l'intégration des nouveaux étudiants et doctorants internationaux
- Créer du lien entre étudiants
- Développer l'attractivité de l'écosystème Paris-Saclay

Objectifs

L'Université Paris-Saclay souhaite encourager les initiatives locales pour animer le Buddy Programme et proposer des événements au plus proche des étudiants.

En complément des dispositifs mis en place par le pôle Accueil international pour l'ensemble des étudiants internationaux de l'Université Paris-Saclay, cet appel à projets vise à proposer aux étudiants des actions diversifiées et adaptées. La participation des composantes universitaires, établissements-composantes, universités membres associées, Graduate Schools et associations étudiantes permet ainsi d'organiser davantage d'actions à l'échelle locale.

Les porteurs de projets bénéficieront de fonds pour réaliser les projets souhaités, ainsi que d'un accompagnement du pôle Accueil international dans la mise en œuvre, diffusion et valorisation du projet.

Ce dont vous bénéficierez

- Une aide financière d'un montant maximum de 3 000 €
- Le relais de vos opérations de communication
- Un accompagnement à la mise en œuvre et valorisation du projet

Conditions

Les projets doivent respecter les critères suivants :

- Le projet est porté par un étudiant ou personnel d'une composante universitaire ou établissement-composante ou université membre associée ou Graduate School de l'Université Paris-Saclay, nommé alors « chef de projet ». Cette personne sera le référent qui rendra compte au pôle Accueil international de l'Université Paris-Saclay de l'avancement du projet, de l'utilisation des fonds et fournira le compte rendu présentant le bilan (moral et financier) du projet.
- Le projet ne donne pas lieu à une activité commerciale.
- Le projet doit s'adresser en priorité aux participants au Buddy Programme mais peut inclure un public cible plus large qui devra être défini et détaillé dans le projet de candidature.

Le projet peut être de nature variée : communication et promotion, intégration sociale, soutien matériel, dispositif d'accueil en France ou sur le campus, événement ou projet culturel, social, sportif… porté individuellement ou en groupe. Le projet pourra se dérouler sur les campus de l'Université Paris-Saclay ou à l'extérieur (sorties, visites…). Toutes les dépenses sont éligibles.

Critères de sélection

- Exhaustivité des informations demandées dans le dossier
- Pertinence du projet pour le public cible : les binômes du Buddy Programme
- Dimension sociale, interactions et intégration des étudiants en France et dans leur établissement
- Visibilité de l'événement, du Buddy Programme et de l'université

Les projets proposés à l'échelle de plusieurs campus et/ou impliquant des étudiants issus de divers établissements du périmètre Paris-Saclay seront prioritaires ainsi que les projets portés par les étudiants.

Des projets lauréats de précédents appels à projets peuvent être reconduits ou réadaptés.

Dépenses éligibles pour un montant maximum de 3 000 €

Toutes les dépenses sont éligibles sous réserve de :

- ne pas excéder 3 000 € (montant maximum potentiellement attribué à un projet dans le cadre de cet appel)
- la signature d'une convention entre l'Université Paris-Saclay et l'un des établissements ou association bénéficiaires qui recevra la subvention et auquel le porteur principal est rattaché.

Le financement via l'AAP BP pourra représenter jusqu'à 100 % du budget total du projet.

Les versements du soutien financier s'effectueront conformément aux modalités précisées dans la convention citée ci-dessus. En particulier, 20 % de la subvention seront versés a posteriori, sur présentation du bilan du projet.

Calendrier

- Lancement de l'appel à projets : 1er janvier 2027
- Envoi du dossier de candidature : 3 mois minimum avant le déroulement du projet *
- Sélection des projets par le comité de sélection : 1 à 4 semaines après envoi du dossier de candidature

** En fonction du type de projet proposé. Contacter buddy.programme@universite-paris-saclay.fr pour plus d'informations.*

Dossier de candidature

- Intitulé du projet
- Lieu et date d'exécution
- Présentation du ou des porteurs du projet
- Présentation détaillée du projet et de ses actions :
 - Objectifs du projet
 - Public visé (type, nombre)
 - Descriptif du projet (contenu, déroulé)
 - Impact et visibilité au sein de l'écosystème Paris-Saclay
 - Le projet est-il une création ou fait-il suite à des éditions précédentes ? Si le projet s'inscrit dans une manifestation récurrente, éléments de bilan des éditions précédentes.
- Budget prévisionnel avec détails des financements
- Calendrier prévisionnel d'exécution du projet
- Plan de communication
- Pièces annexes si nécessaire

Le modèle de dossier de candidature à remplir est disponible en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay (Vie de campus > Accueil des publics internationaux > Buddy Programme).